



## LA DÉPOSITION DU PAPE Lieux théologiques – Modèles canoniques Enjeux constitutionnels

Colloque international – 30 et 31 mars 2017 – Laboratoire Droit & Sociétés religieuses

### *Programme scientifique*

#### **Jeudi 30 mars 2017**

- 12h00-13h30 Accueil des participants
- 13h30 Allocutions d'ouverture
- 14h00-14h30 Laurent Fonbaustier  
Position du problème
- 14h40-15h10 J.-Th. Pini o.p.  
« “Confirme tes frères” (Lc 22, 32). Assurances et exigences du ministère pétrinien. »
- 15h20-15h50 Thierry Sol  
« *Nisi a fide devius* : les décrétistes face à l'hypothèse d'un pape hérétique. »
- 16h00-16h20 Pause
- 16h20-16h50 Aram Mardirossian  
« “Iconodule et chalcédonien” : la déposition de Vahan I<sup>er</sup>, catholicos de l'Église arménienne, en 968. »
- 17h00-17h30 Nicolas Warembourg  
« Le conciliarisme et la déposition du pape au prisme du gallicanisme. »



**Vendredi 31 mars 2016**

***Matinée***

- 9h30-9h50 Valerio Gigliotti  
« La chute du Pape : entre renonciation et déposition. Réflexions sur les sources du droit canonique médiéval. »
- 9h55-10h15 Benoît Fleury  
« Rôle et place des instances de l'Église dans un cas voisin de la déposition : à propos de l'abdication de Célestin V. »
- 10h20-10h40 Philippe Pichot  
« La déposition de Jean XXIII et Benoît XIII à Constance, 1415-1417. »
- 10h45-11h05 Pause
- 11h10-11h30 Émilie Rosenblieh  
« Construire l'hérésie du pape dans la procédure. Le registre du procès conciliaire contre Eugène IV dans les années 1430 (Paris, BnF, ms. lat. 1511). »
- 11h35-11h55 Cyrille Dounot  
« Paul VI hérétique ? La déposition du pape dans le discours traditionaliste. »
- 12h-12h20 Olivier Échappé  
« Le pape, juge de la déposition du pape. À propos du libelle de l'abbé de Nantes contre Paul VI. »



## *Après-midi*

- 14h-14h20 Édouard Martin  
« La déposition du prince. Pistes d'étude et problématiques d'une recherche doctorale. »
- 14h25-14h45 Gueric Meylan  
« “Des crimes qui sont du tout intolérables en un ministre”. La déposition d'office genevoise au temps de Calvin. »
- 14h50-15h10 François Jankowiak  
« De la chambre des larmes à la renonciation. Figures et motifs de la fragilité pontificale à l'époque contemporaine. »
- 15h15-15h35 Boris Bernabé  
« L'argument de la déposition du pape dans la théorie de la récusation des juges. »
- 15h40-16h Pause
- 16h05-16h25 Conclusions du colloque – Clôture  
Boris Bernabé, Cyrille Dounot et Nicolas Warembourg

\*



### Lieu du colloque



Faculté Jean Monnet  
54 boulevard Desgranges  
92330 Sceaux

Laboratoire Droit & Sociétés religieuses  
Bâtiment A, 2<sup>e</sup> étage

### Liste des intervenants

Boris Bernabé, professeur d'histoire du droit, Université Paris-Sud  
 Cyrille Dounot, professeur d'histoire du droit, Université Clermont-Auvergne  
 Olivier Échappé, docteur en droit canonique, conseiller à la Cour de cassation  
 Benoît Fleury, professeur d'histoire du droit, Université de Poitiers  
 Laurent Fonbaustier, professeur de droit public, Université Paris-Sud  
 Valerio Gigliotti, professeur d'histoire du droit médiéval et moderne, Université de Turin  
 François Jankowiak, professeur d'histoire du droit, Université Paris-Sud  
 Aram Mardirossian, professeur d'histoire du droit, Université Paris Ouest, directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études  
 Édouard Martin, doctorant en histoire du droit  
 Gueric Meylan, maître de conférences en histoire du droit, Université Paris-Sud  
 Philippe Pichot, maître de conférences en histoire du droit, Université de Bretagne Occidentale  
 J.-Th. Pini o.p., agrégé de droit public, doctorant en droit canonique  
 Émilie Rosenblieh, maître de conférences en histoire du Moyen Âge, Université de Franche-Comté  
 Thierry Sol, docteur en science politique, professeur d'histoire du droit canonique, Université de la Sainte-Croix  
 Nicolas Warembourg, professeur d'histoire du droit, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



Colloque organisé conjointement par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'Université d'Auvergne et l'Université Paris-Sud – Paris-Saclay ainsi que le laboratoire Droit & Sociétés Religieuses, le Centre Michel de l'Hospital et l'Institut des Sciences Juridique et Philosophique de la Sorbonne.